

Périgueux, le 9 mars 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

Adoption de l'article 7 de la Réforme des Retraites : un coup de force du Gouvernement allié à la droite sénatoriale.

Les Sénateurs de Dordogne, Marie-Claude Varaillas et Serge Mérillou participent à l'examen du texte sur la Réforme des Retraites, en faisant bloc avec les groupes de gauche pour s'opposer au texte visant à décaler l'âge de départ à la retraite à 64 ans, face à une droite sénatoriale bien à la peine pour défendre un texte auquel 2 français sur 3 sont opposés.

Une droite quasiment silencieuse jusqu'à l'examen de l'article 7, au cœur du projet de réforme, où elle a fini par dégainer à 3 heures du matin, après une importante journée de mobilisation des citoyennes et citoyens, l'article 38, une procédure qui fait tomber tous les amendements des groupes déposés sur l'article 7. Les trois groupes de gauche ont alors quitté l'hémicycle.

L'adoption mercredi soir de l'article 7 portant l'âge de la retraite à 64 ans (201 voix pour, 115 contre) scelle l'alliance du Gouvernement et de la majorité sénatoriale.

Pour la sénatrice : *« Ce qui se joue avec ce projet de Loi, c'est plus qu'un projet de réforme, c'est un projet de société. Ce sont deux conceptions de la vie et du travail qui s'affrontent. Nous avons les moyens de financer notre régime des retraites par une plus juste répartition des richesses produites. Avec cette réforme, ce sont les plus belles années à la retraite qui sont frontalement attaquées. »*

Pour le sénateur : *« Cette réforme est injuste et brutale ! Des millions de Français la rejettent ! Le gouvernement a perdu, je le crains, le sens du réel. Il ne mesure plus le coût humain de ses arbitrages. Cette réforme purement comptable fait des salariés, des variables d'ajustement. »*

L'examen du texte se poursuit avec les questions de la suppression de la clause du grand-père, la pénibilité tandis que la prochaine mobilisation sociale est annoncée pour le 1 mars.